

Le communiqué du conseil des ministres du jeudi 19 juin 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni le jeudi 19 juin 2014, au palais de la République sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Dans sa communication au Conseil, le Président de la République a évoqué dans un premier point, la réunion du Comité d'Orientation du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), qui s'est tenue à Dakar le 15 juin 2014 et consacrée au financement des infrastructures de l'Afrique.

Le Président de la République a retenu comme résultats de la rencontre, entre autres, l'adoption de « l'Agenda de Dakar pour l'Action », initiative visant à promouvoir la mise en œuvre effective du NEPAD, à travers 16 projets prioritaires sélectionnés, avec des schémas de financement qui font appel aussi bien aux ressources internes qu'aux autres mécanismes de partenariat, dont certains déjà expérimentés.

Le Président de la République a relevé deux (2) projets prioritaires qui intéressent et engagent directement le Sénégal. Il s'agit de :

- la réhabilitation du chemin de fer Dakar-Bamako ;
- la réalisation du barrage hydroélectrique de Sambangalou, dans le cadre de l'OMVG.

Il a invité le Gouvernement à s'assurer de l'accomplissement de toutes les diligences incombant à la partie sénégalaise, en vue de finaliser avec les pays et partenaires ciblés, les études indiquées, selon des modalités de financement adaptées.

Le Chef de l'Etat a consacré le deuxième volet de son intervention aux questions de sécurité et de protection civile. A ce propos, il a déploré la situation de recrudescence des incendies, constatée dans plusieurs localités du pays, avec parfois des pertes en vies humaines enregistrées et d'importants dégâts matériels occasionnés.

Le Président de la République a exprimé toute sa compassion aux populations touchées, avant d'engager le Gouvernement à assister davantage les sinistrés, notamment dans les localités de: Katakél (Département de Kaffrine), Maka Gouye (Département de Kounghel), Ndiayène (Département de Kaolack).

Le Chef de l'Etat a, en outre, demandé au Gouvernement de mettre en œuvre dans les meilleurs délais un programme national d'implantation de grandes casernes régionales de sapeurs-pompiers, complétées par des centres et unités de secours secondaires dans chaque département et pour certaines zones à fort potentiel économique ou à très forte fréquentation.

Dans le même ordre d'idées, le Président de la République a rappelé ses directives de renforcement durable de la sécurité intérieure, en insistant sur la dimension préventive. Il a réitéré son attachement à la prise en charge des points suivants :

- la mise en œuvre intensive des réformes stratégiques et opérationnelles nécessaires à une meilleure sécurisation des populations et des biens sur l'ensemble du territoire national ;
- la mise en place d'un système de lutte et de suivi-évaluation de la délinquance avec une présentation trimestrielle des résultats par le Ministère de l'Intérieur ;
- la lutte déterminée contre la drogue et les substances psychotropes, avec l'actualisation du Plan national en vigueur.

Il a également invité le Gouvernement à accélérer la finalisation de la Stratégie nationale de sécurisation des personnes et des biens et l'adoption, sans délai, du projet de loi d'orientation sur la sécurité intérieure, destinée à servir de cadre de référence et d'action en matière de politique de sécurité intérieure.

Le Premier Ministre a présenté au Conseil une communication portant compte rendu hebdomadaire des activités gouvernementales, en mettant l'accent, entre autres sur :

- la réunion des Ministres sur le financement des projets du NEPAD ;
- la réunion du Comité de pilotage du programme d'optimisation et de maîtrise de la facture téléphonique de l'Etat ;
- la réunion d'évaluation des travaux du centre de conférence de Diamnadio ;
- la réunion du Comité de pilotage de l'Audit physique et biométrique des agents de la fonction publique ;
- la réunion du Comité intersectoriel national de Protection de l'Enfance.

Sur le point relatif à l'audit physique et biométrique des agents de la fonction publique, le Premier ministre a indiqué que l'opération avait permis d'identifier 127.130 agents réguliers dans la fonction publique et 3.417 agents qui ont fait l'objet de vérifications complémentaires.

Le Premier Ministre a noté l'incidence financière de la masse salariale indûment perçue par des agents irréguliers à près de 15,4 milliards de FCFA par an.

A la suite du Premier ministre, le Chef de l'Etat a repris la parole pour se féliciter des résultats de l'audit physique et biométrique des agents de la fonction publique, conduit avec beaucoup de rigueur et de fiabilité.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté au Conseil le Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2015-2017, qui doit servir de base de travail au Débat d'Orientation budgétaire, prévu ce vendredi 20 juin 2014 devant l'Assemblée nationale.

Le document comporte trois points essentiels :

- les orientations stratégiques et budgétaires ;
- les perspectives économiques au titre de l'année 2015 sur le moyen et le long terme ;

- la situation financière des organismes publics.

Le Ministre a aussi rappelé l'articulation du document aux orientations du Plan Sénégal Emergent (PSE), avec une vision adossée aux trois axes prioritaires suivants:

- la transformation structurelle de l'économie et une croissance élevée, durable et inclusive ;
- la valorisation du capital humain, la protection sociale et le développement durable ;
- la gouvernance, les institutions, la paix et la sécurité.

Le Ministre de l'Education Nationale a fait au Conseil une communication portant sur le nouveau système de gestion intégré et informatisé du personnel enseignant. L'initiative qui entre dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Amélioration à la Qualité, à l'Equité et à la Transparence (PAQUET) vise à parfaire davantage le système de gouvernance du secteur, par le moyen, entre autres, des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

L'application informatique développée et dénommée (MIRADOR), permettra une meilleure gestion des ressources humaines engagées dans l'enseignement.

Le Ministre de l'Intérieur a fait le point sur le démarrage de la campagne électorale. Il a informé le Conseil des dispositions prises pour assurer un vote libre, crédible et transparent, le 29 juin 2014.

Concernant les actes de violence constatés, le Ministre les a déplorés avant de rassurer quant aux mesures prises pour la gestion rigoureuse de ces situations, dans le cadre du respect scrupuleux des lois et règlements.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

- Monsieur Michel FAYE, Inspecteur de Spécialité, est nommé Directeur de la Formation Professionnelle et Technique du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat.
- Madame Cécile Mbengue NDIAYE, Psychologue Conseiller, est nommée Directeur du Service National d'Orientation Professionnelle du Ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat.